

Vous allez vous prononcer pour élire vos représentants du personnel, ceux qui porteront votre voix, dans la gestion de notre entreprise, pour nos conditions de travail et de rémunération.

Votre vote a donc du sens et de l'importance au-delà des simples affinités que vous pouvez avoir avec les différents candidats. Malgré de nombreuses listes de candidats, il n'y a pourtant que 2 choix possibles :

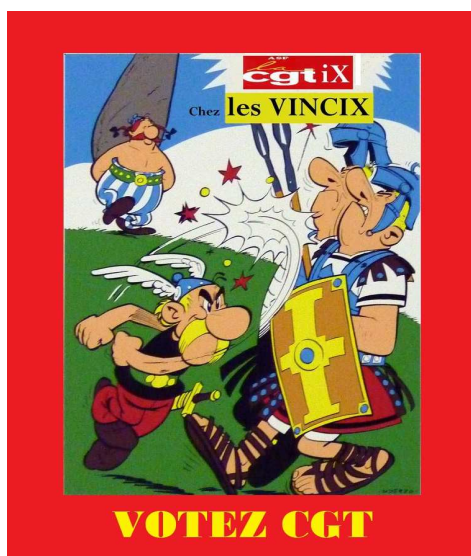
- celui plus ou moins assumé de l'accompagnement de la politique de la direction : LES AUTRES
- La CGT par son Action

Parce que nous sommes les SEULS aujourd'hui à pouvoir justifier d'une autonomie de décisions, d'un bilan concret et de propositions alternatives à celles initiées par la direction pour les salariés de notre entreprise.

POLITIQUE SALARIALE

1 Milliard de Bénéfice Net et pourtant des AG qui avoisinent les 1%....

Un intéressement et une participation en fonction du salaire de base, qui accentuent les écarts salariaux..... Parce que nous sommes tous acteurs de la réussite de l'entreprise, chacun à notre niveau, la CGT revendique une politique salariale à la hauteur des résultats de l'entreprise et un montant de participation égalitaire. Cette proposition n'est pas utopique puisqu'elle a été soutenue par l'expert-comptable en CCE et est en vigueur dans d'autres entreprises.



GRATUITE PEAGE

L'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CGT, a signé un accord mettant fin à la gratuité totale du péage pour les salariés et les retraités de l'entreprise, mettant ainsi un terme à un acquis historique.

Les signataires n'ont ni suivi la position de l'avocat du CCE jugeant cette remise en cause illicite, ni les recommandations de l'URSSAF qui mentionnait que l'entreprise n'avait pas obligation de dénoncer l'usage en vigueur mais seulement de payer les cotisations sociales afférentes. Ils ont préféré prendre le parti de relayer le discours de l'entreprise, lui permettant ainsi de faire une économie de 500 000 € par an de cotisations URSSAF à nos dépens.

La CGT a d'ores et déjà annoncé qu'elle contesterait cet accord en justice afin de recouvrer nos droits.

LA CGT SIGNE

Signer tous les accords proposés par la Direction n'est pas gage d'une démarche progressiste mais relève davantage d'un manque de sens critique et d'une méconnaissance du bien commun. En quoi l'accord sur la perte de la gratuité péage, celui des NAO, les vœux pieux de l'accord Diversité/ Egalité des Chances/Travailleurs Handicapés ou celui qui entérine la réduction du budget des CE sont-ils porteurs d'avancées salariales ? Pour quelles raisons devons-nous les signer ??

Parce que nous plaçons l'intérêt des salariés avant ceux de la Direction, nous ne sommes pas signataires d'un certain nombre d'accords.

Nous sommes signataires des accords sur la formation professionnelle, le don de jour ou l'avenant au CET parce qu'ils apportent un réel "+" pour vous.

Alors que certaines OS avaient annoncé qu'elles seraient signataires de l'accord saison 2018, la majorité de blocage dont nous disposions avec les 45% de suffrages que vous nous aviez accordé en 2013 nous a permis de rouvrir les négociations, de faire des propositions et de finalement signer cet accord substantiellement amélioré (1/3 des jours ARTT en mobile pour les OA du district d'Anglet, des renfort RAU pour le PC, des engagements formels sur les successions de postes au péage).

Ce que nous sommes c'est ce que vous êtes

Nous sommes des salariés militants, qui, en dépit de nos mandats de représentation, continuons à exercer nos métiers sur nos lieux de travail respectifs. Parce que partager votre quotidien et vos conditions de travail nous permet de coller à la réalité.

CE 1er collège	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
GUILLEMIN Philippe Patrouilleur Anglet	LASAGA Jean-François Ouvrier Autoroutier Anglet
BERNOS Karine Technicienne Péage Bénése	BOURDON Marie-Laure Technicienne Péage Pau
CE 2nd collège	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BODET Alain-Pierre Superviseur Péage Lestelle	ARRIBEAUTE Nathalie Secrétaire Administrative CE
LABARTHE Gwenaëlle Conducteur Péage Sames	CARRICABURU Alain Superviseur Péage Sames
MENVIELLE Isabelle Secrétaire District St Gaudens	ZUBIRI Nathalie RST PC Biarritz

POLITIQUE SOCIALE DU CE

Depuis des années, la CGT mène une politique de pouvoir d'achat au sein du CE.

A l'inverse d'autres CE, nous avons fait le choix assumé d'accorder des aides conséquentes aux enfants (400 € en moyenne/enfants/an), aux vacances (270 € en moyenne/salarié/an), et de subventionner un nombre de linéaires important de locations et de destinations. Le niveau des aides est modulé sur la base du Quotient Agent qui tient compte des revenus et des avantages en nature de chaque salarié.

Le Quotient Agent a été remis en cause par le bureau du CE désigné en 2013. Nous y sommes très attachés car il est, selon nous, un élément central de justice sociale.

En 2015, à l'exception de la CGT, l'ensemble des OS a signé un accord d'entreprise qui conduit à la refacturation au CE d'une partie du salaire des secrétaires administratives mises à disposition.

Ce qui conduit, inévitablement, à réduire d'autant les moyens disponibles pour financer les œuvres sociales. La CGT s'engage toutefois à maintenir le même niveau d'aides sur le prochain mandat.

RETOUR SUR LES ELECTIONS 2013

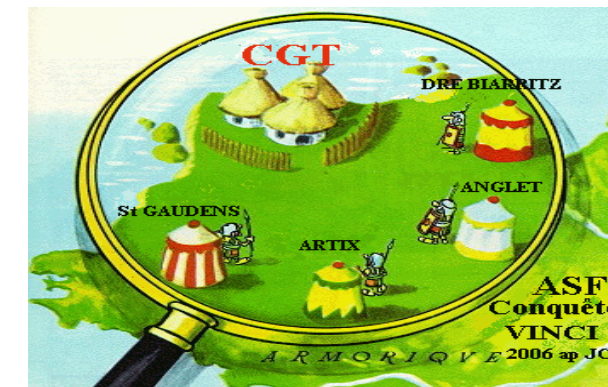
En 2013, vous nous avez élus avec une large majorité (+ de 45% des voix).

Ceci ne nous a toutefois pas permis de disposer d'une majorité absolue au CE (3 siège sur 6).

Le processus démocratique du vote des salariés a été remis en cause par le vote du PATRON (président de CE) qui a pour la première fois participé à la désignation des membres du bureau du CE.

Et c'est ainsi que la CFDT, seconde organisation syndicale (29%), a été mise en place aux rênes du CE. Et pour quel résultat ? Leur démission du bureau au bout d'une seule année!

La CGT peut se prévaloir d'une totale indépendance vis-à-vis de la direction, dans l'intérêt d'une meilleure défense de vos droits.



LA DEFENSE DE VOS DROITS

La CGT agit tant sur le plan collectif qu'individuel pour la défense de vos droits. C'est ainsi qu'elle est intervenue pour le maintien des conditions d'attribution des APA qui était remise en cause ; pour l'octroi de semaines de congés en période estivale ; sur l'aménagement des rythmes de travail tant à la viabilité qu'au péage ; sur les organisations du travail qui sont mises à mal par le manque d'effectif....

Et lorsque malheureusement certains sont personnellement mis à mal dans leur emploi, la CGT les assiste en justice afin qu'ils soient réhabilités, non sans un certain succès :

- Condamnation des ASF pour avoir gravement porté atteinte à l'honneur et à la dignité des 4 OA de St Gaudens licenciés sur une présomption de harcèlement sexuel (200.000€ de condamnation);
- Condamnation récente des ASF pour harcèlement moral à l'encontre d'une salariée TP.



ON NE VOUS FERA PAS DE FAUSSES PROMESSES MAIS ON METTRA TOUT EN OEUVRE POUR VOUS DEFENDRE !!!



DP 1er Collège	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOURDON Marie-Laure Technicienne Péage Pau	BERNOS Karine Technicienne Péage Bénése
RETOURET Olivier Technicien Péage Bénése	SARRAT Pascal Ouvrier Autoroutier St Gaudens
NAVARRO Stéphanie Ouvrière Autoroutière Anglet	TREY-ROUCAUD Sylvie Technicienne Péage Tarbes
DP 2nd collège	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
CARRICABURU Alain Superviseur Péage Sames	BODET Alain-Pierre Superviseur Péage Lestelle
LABARTHE Gwenaëlle Conducteur Péage Sames	ARRIBEAUTE Nathalie Secrétaire Administrative CE
GRACIET Christophe TMO Bénése	CARRICABURU Alain Superviseur Péage Sames
MENVIELLE Isabelle Secrétaire District St Gaudens	ZUBIRI Nathalie RST PC Biarritz

Si vous avez des questions ou difficultés avec le Vote électronique, n'hésitez pas à nous contacter
Karine BERNOS : 06.84.35.81.15
Alain BODET : 06.09.94.74.78